

Autorisation de conduite engin de chantier (R372 Modifiée)

(Durée estimée : 14h)

Objectifs

- Maîtriser les règles de conduite concernant les engins de chantier dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel
- Obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur

Contenu de la formation

Notions de sécurité

- Les accidents du travail
- Les conséquences physiques et pécuniaires
- Les responsabilités
- Conseils en prévention des accidents du travail

Textes réglementaires s'appliquant à l'utilisation des engins de chantier Les engins de chantier

- Types
- Technologie
- Dispositifs de sécurité

Règles de stabilité, d'équilibre, capacité du chariot, plaques de charges

- Fourches et organes de préhension spécifiques
- Accessoires
- Potence
- Tablier
- Pincés, etc...

Conduite en sécurité des chariots selon règles d'application

- Conduite de l'appareil en charge dans le milieu du travail
- Vérification de l'appareil

Utilisation pratique du chariot

- Prise de poste
- Chargement et déchargement
- Circulation
- Fin de poste

Moyens pédagogiques

- Pédagogie active basée essentiellement sur les apports théoriques et des mises en situations pratiques
- Vidéoprojecteur

- Engins de l'entreprise (à jour de leur vérification générale périodique)

Moyens techniques

vidéoprojecteur, engins de votre entreprise, à jour de leur vérification générale périodique

Modalités d'encadrement

Formateur expérimenté et spécialiste en conduite d'engins de chantier

Evaluation des acquis

Tests pratiques et théoriques

Pré-requis

Savoir lire et écrire. Aptitude médicale approuvée par le médecin du travail

Public visé

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantier

Modalités d'accès

INTRA entreprise

Durée d'accès

1 jour(s) ouvré(s)

Accessibilité

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite en présentiel ou en classe virtuelle. Pour plus de précision, nous contacter.

Mise à jour du programme : 14/12/2023